

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, coprésident**  
**Mme MELISSA SAGANASH, coprésidente**  
**M. PIERRE RENAUD, commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR L'ÉTAT DES LIEUX  
ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

---

**CONSULTATIONS AUTOCHTONES**

---

**VOLUME 6**

---

Séance tenue le 16 septembre 2021 à 13 h  
par visioconférence

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 16 SEPTEMBRE 2021

MOT DE LA COPRÉSIDENTE, Mme MELISSA SAGANASH ..... 1

### PRÉSENTATION SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES

PAR Mmes JOHANNE LACASSE et JOHANNE MORASSE

GOUVERNEMENT RÉGIONAL EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES ..... 1

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Mr. KENNETH TANOUSH, Local Environment Administrator, Nemaska ..... 14

Mr. SAMSON WISCHEE, Deputy Chief of Waskaganish ..... 18

M. STEVE GAMACHE, maire de Chapais,

Mme STÉPHANIE HOUDE, adjointe au Développement stratégique, Chapais..... 21

SUSPENSION

REPRISE

Mme STÉPHANIE HOUDE (suite) ..... 31

Ms. RONDHA OBLIN COOPER, Waswanipi ..... 36

Mr. LESLIE BOBBISH..... 38

Mr. ALVIN CHEEZO, Lands and Environment Administrator, Eastmain..... 42

M. GUILLAUME BÉDARD, Cree Nation Government..... 43

Mr. GEORGE L. DIAMOND..... 49

Mr. FREDDY BOSUM, Director of Public Works, Ouje-Bougoumou..... 50

Mme MANON CYR, mairesse de Chibougamau ..... 53

MOT DE LA FIN ..... 54

**AJOURNEMENT**

---

**SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DE LA COPRÉSIDENTE, MELISSA SAGANASH**

5 **LA COPRÉSIDENTE :**

Bonjour! Welcome back. I hope you all had a nice lunch, un bon diner. On va continuer avec nos présentations d'aujourd'hui.

10 Donc, on a entendu le gouvernement de la Nation crie ce matin et cet après-midi, on va enchaîner avec le gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James.

I would like to invite Johanne Lacasse from the Eeyou Istchee James Bay Regional Government with her presentation on the Management of the Residual Waste. Madame Lacasse.

15

---

**PRÉSENTATION DE Mme JOHANNE LACASSE**  
**et de Mme JOHANNE MORASSE**  
**ON THE MANAGEMENT OF THE RESIDUAL WASTE**

20

**Mme JOHANNE LACASSE:**

Thank you, Melissa. Alors, bonjour, *wachiya*, good afternoon.

25

**LE COPRÉSIDENT :**

Bonjour, Madame Lacasse.

30

**Mme JOHANNE LACASSE:**

Monsieur Zayed ainsi que Madame Saganash, chair person of the JB. So, I want also to acknowledge the presence of our Vice-President, Madame Cyr, as well as several of our Regional Government Council members for attending today.

35 I am Johanne Lacasse, I am the transition advisor for those who know me, I am the former  
director general of the Eeyou Istchee James Bay Regional Government, and today the presentation  
will be shared with my colleague, Johanne Morasse, who is our director of technical services and  
land management.

40 So, first of all, I would like to thank the BAPE for this invitation to participate in this important  
consultation. We commend this initiative that shares a common interest and concerns of both Cree  
and Jamesian who occupy the Eeyou Istchee James Bay Territory in regards specifically to waste  
management challenges. And that, of course, is a common interest in reducing the environmental  
impacts and, of course, the health-related risks.

45 So, we welcome the opportunity to contribute in identifying sustainable solutions on this  
important issue. So, our presentation today contains general information on the Regional  
Government delivery mechanisms that are related to the waste management services while sharing  
obviously specific aspects of our northern realities within such a vast territory.

50 And although you're seeking solutions within a 20-year perspective, and for the time being  
and these seem a little difficult for us to foresee, foresee this timeframe considering that our region  
is heavily dependent on future development on our territory which includes mainly forestry, mining,  
energy as well as the future infrastructure development within the territory and, of course, the  
55 increasing tourist development in our region.

So, I will just begin the presentation, as I mentioned, and it will be shared with my colleague  
Johanne Morasse, so if we can proceed to the first slide? The second slide, I'm sorry.

60 Alors, le gouvernement régional, en bref, bien, le gouvernement régional existe suite à  
l'adoption d'une loi, de la *Loi instituant le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* en  
juin 2013 qui a permis l'entrée en fonction, évidemment, du gouvernement régional à compter du 1er  
janvier 2014. Et le gouvernement régional, par cette loi, a remplacé anciennement la municipalité  
de Baie-James.

65 Alors, le gouvernement régional est un organisme municipal et on est assujettis à *Loi sur les  
cités et villes* et ça s'applique à titre subsidiaire au gouvernement régional et, conséquemment,  
évidemment, aux localités. Ça inclut les trois localités de Radisson, Villebois ainsi que Valcanton.

70 Alors, en ce qui concerne la – c'est un survol d'une carte et qui démontre que notre territoire couvre environ 277 mètres carrés, qui est situé, évidemment, entre les 49e et 57e parallèles, et la densité, comme vous le savez, est faible, c'est-à-dire 0,01 habitant par kilomètre carré.

75 Ce que j'aimerais apporter également comme précision, c'est que le territoire, comme mon collègue Cameron McLean a expliqué ce matin, le territoire est vraiment divisé en trois catégories de terre, c'est-à-dire Terres I, II et III. Et les terres de catégorie I représentent environ, peut-être 1% du territoire, environ 5 500 kilomètres carrés, et c'est vraiment des terres qui sont allouées aux communautés Cries de Whapmagoostui, Chisasibi, Wemindji, Eastmain, Waskaganish, Nemaska, Waswanipi, Oujé-Bougoumou, ainsi que Mistissini.

80 Pour les terres de catégorie II, ça représente autour de 15 % du territoire, 70 000 kilomètres carrés. Et sur les terres de catégorie II, les Cris ont des droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage. Il s'agit de terres publiques faisant partie du domaine de l'État qui peuvent être également développées à d'autres fins, c'est-à-dire à la condition de remplacer des parcelles touchées ou de prévoir une indemnisation.

85 En ce qui concerne les terres III, c'est-à-dire les terres qui concernent le gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James, ce sont vraiment des terres publiques du Québec qui sont gouvernées par les lois du Québec, mais elles sont également sujettes à la Convention de la Baie-James.

90 Actuellement, le système actuel de territoires familiaux traditionnels Cris, c'est-à-dire les trapelines et les lignes de piégeage sont maintenus.

95 Le territoire dans son ensemble d'Eeyou Istchee Baie-James couvre l'ensemble des territoires de catégorie III, c'est-à-dire entre, comme j'ai mentionné, 49e et 55e parallèles qui excluent les terres de catégorie I, comme j'ai mentionné, et les terres de catégorie III représentent environ 84 % de l'ensemble du territoire. C'est-à-dire, comme j'ai mentionné, autour de 270 000 kilomètres carrés de terres publiques et qui font partie du domaine de l'État, qui sont gouvernées, comme j'ai mentionné, et c'est important de le dire, par les lois du Québec.

100 Et si on regarde dans son ensemble la carte, le total des terres de catégories I, II et III, c'est autour d'environ 17 % du territoire de l'ensemble du Québec.

Alors, je passe la parole à ma collègue, madame Morasse.

105 **Mme JOHANNE MORASSE :**

110 Merci. Johanne Morasse du gouvernement régional. Moi, je fais la suite de la présentation un peu sur le mode opérationnel de ce que représentent les enjeux au niveau des résidus ultimes, comme fait l'objet de ce présent BAPE, et plutôt que de vous donner tout le descriptif technique qui a été décrit dans les questionnaires, on a choisi plutôt d'y aller sur une spécificité des terres III, là, qui est géré par le gouvernement régional, puis surtout en termes de cueillette de résidus.

115 Si on peut aller sur la prochaine diapositive, on voit que sur le territoire de Eeyou Istchee Baie-James, on a, je crois que c'est 13 lieux d'enfouissement en tranchée, et le gouvernement régional en possède deux, celui de Radisson et celui de Villebois.

120 Bien que le gouvernement régional possède, est titulaire de ces deux LEET là, c'est une exploitation par un tiers. On délègue la gestion aux localités de Radisson et la localité de Villebois. Et après avoir entendu les commentaires et recommandations des précédents... de la précédente présentation, on partage les mêmes réalités pour ce qui est de la gestion de nos lieux d'enfouissement en tranchée, c'est-à-dire l'éloignement, le coût de transport élevé lorsque vient le temps de transporter des pneus ou ces choses-là.

125 Bien qu'on participe au programme de Recyc-Québec, ça reste que les distances sont tout aussi grandes et c'est ça. De là, notre problématique, là, l'éloignement, de 1) et la petitesse, peu de population, là. Villebois, Valcanton et Radisson ont des populations de 200-300 habitants, de tax payors, de payeurs de taxes pour entretenir des lieux d'enfouissement en tranchée, ce qui fait que ce qui caractérise la gestion de nos lieux d'enfouissement en tranchée, on n'a pas la capacité financière d'avoir des employés à temps plein pour les gérer, donc il y a des clôtures puis elles restent barrées, puis il y a une gestion, là, sporadique pour l'ouverture des clôtures.

135 Le camionneur de cueillette d'ordures a une clé, puis les citoyens, comme à Villebois, peuvent aller jeter leurs ordures la fin de semaine lorsque les barrières sont ouvertes. Mais ça demeure une gestion, là, que non, on n'a pas un employé à temps plein dans chacun de nos LEET.

Et à la différence de ceux qui ont présenté précédemment, nos deux LEET sont – on en a encore pour quelques années, là, parce que dans le LEET de Radisson, on est à 70 % de la deuxième phase, mais on a 18,9 hectares de superficie, puis on n'en occupe que 8,5 présentement.

140 Donc, la superficie, ce n'est pas un enjeu présentement pour nos deux lieux d'enfouissement en tranchée, mais par contre, à l'instar de ce qui a été dit ce matin, on n'a pas de système de captage de biogaz, on n'a pas d'incinération, on n'a pas de centre de tri, de recyclage ou de compostage, puis on n'a pas de balance sur le site, qui nous permettrait de donner des poids. Nous, on fait la comptabilité de ce qui rentre en termes de volume, de camions. C'est le plus près qu'on  
145 peut aller en termes d'estimation des quantités qui sont déposées dans nos sites de lieux d'enfouissement en tranchée.

Mais pour tout le reste des présentations de ce matin, on partage les mêmes défis, là, même que la présentation ou le commentaire de la Ville de Chibougamau, là, qu'ils ont à... on empile les  
150 résidus de bois, puis bien souvent, ça nous coûte beaucoup plus cher d'en disposer dans une autre ville que d'essayer de faire autre chose, là, mais c'est vraiment un problème, là. On n'a peu de... les villes sont petites et on a des responsabilités qui s'apparentent à des grandes villes, là, en termes de recyclage puis toutes ces choses-là.

155 Ça fait que c'est pour ça que des mesures adaptatives à la réalité du Nord s'imposent, là. Puis là, si on pouvait regarder la carte, ici à côté, on voit que nous, le gouvernement régional, depuis la construction de la route de la Baie-James, on a construit des haltes routières tout au long de... d'abord, présentement, c'est la route Billy-Diamond, mais à l'époque, ça s'appelait la route de la Baie-James et puis à l'époque, il avait été décidé que plutôt que de voir les utilisateurs du territoire  
160 disposer de leurs résidus un peu dans le paysage, il a été décidé d'aménager des haltes routières.

On en a 55 sur le territoire et c'est des gros bacs à ordures, là, pour pouvoir contenir, je ne me souviens plus si c'est des huit verges qu'on a sur chacun des sites, mais la route est grande, là. Le camionneur doit faire un parcours d'au-dessus de 3 000 kilomètres pour partir de Matagami, s'en aller jusqu'à Radisson, aller jusqu'à Mirage, revenir à Radisson disposer de ses ordures. Après  
165 ça, poursuivre jusqu'à l'intersection de la route du Nord, et continuer jusqu'à Chibougamau, revenir à Lebel-sur-Quévillon et passer par la traverse jusqu'à Matagami.

170 Donc, vous voyez, c'est tout un défi. Le conducteur doit, on doit prévoir des cédules de travail qui sont quand même assez extraordinaires, là. Pour pouvoir effectuer cette tâche-là de collecte d'ordures, ça peut prendre de sept à dix jours, parfois sur des parcours enneigés, des tempêtes de neige... les conditions ne sont pas toujours au beau fixe, là, sur la route que l'on dessert nos 55 haltes routières.

175 Ça, c'est pour le côté opérationnel, là. Puis, bien entendu, nous, étant donné que c'est quand même assez exceptionnel cette tâche-là à réaliser, on a de la difficulté à recruter des conducteurs de camions de cueillette qui acceptent d'avoir des tâches aussi grandes, là. Puis aussi, il y a parfois que c'est périlleux, là, dans les tempêtes de neige, là, ça fait que ça prend un profil assez spécial pour pouvoir desservir tout le territoire.

180 Puis, en plus, les camionneurs doivent obtenir leur permis classe 3. Ça, encore là, c'est quand même assez rare, là, sur le marché des ressources humaines au niveau des ressources qualifiées pour pouvoir accomplir cette tâche-là.

185 Ça fait que ça, ça va pour le côté défi main-d'œuvre. Le côté défi de gestion de type d'ordures – puis j'étais contente d'entendre la question ce matin de madame Cooper qui demandait si on était pour traiter de la situation où il y a plus que des touristes qui utilisent nos haltes routières.

190 Bien souvent – si on peut passer à l'autre diapositive – bien souvent, le nom du parcours... ah, ça, l'autre diapositive, c'était juste pour vous dire... là, je viens de vous exprimer un peu quelles étaient les distances. Puis notre camion de poubelle, c'est sûr qu'à 3 000 kilomètres à chaque parcours, l'usure vient vite, là. Sur au moins la moitié du trajet, même le deux tiers du trajet qui est sur route de gravier, ce qui fait en sorte qu'il y a beaucoup, beaucoup de millage, là, puis il y a beaucoup, beaucoup de réparations et on a dû le changer cette année.

195 Puis là, ça, ça vous donne une idée de ce que représente le poste budgétaire de la gestion de matières résiduelles au gouvernement régional, juste pour la cueillette d'ordures le long des haltes.

200 **LE COPRÉSIDENT :**

Madame Morasse, quelle est la durée de temps?

**Mme JOHANNE MORASSE :**

205 La durée de temps de?

**LE COPRÉSIDENT :**

210 C'est 810 000 \$ sur combien de temps?

**Mme JOHANNE MORASSE :**

À peu près un an.

215 **LE COPRÉSIDENT :**

Un an. Merci.

**Mme JOHANNE MORASSE :**

220 C'est bien sûr qu'on n'a pas à acheter un camion à chaque année, mais cette année, ça, c'est notre année, là. Cette année, c'est ça que ça nous a coûté. Ça fait qu'on peut enlever pour les années, on peut amortir le coût d'immobilisation pour les prochaines années, là, mais c'est le coût des réparations qui va augmenter. Mais, globalement, c'est ce que ça nous a coûté cette année.

225 Si on peut poursuivre à l'autre diapositive. Parmi les défis qu'on rencontre sur le territoire, sur nos haltes, il y a des types de résidus ou de déchets que c'est difficile à gérer parce qu'on ne sait pas qui les gère. Exemple : lorsque l'on retrouve des véhicules abandonnés, là, comme sur la photo à gauche, la procédure lorsque cet événement-là survient, c'est d'appeler la Sûreté du Québec.

230 La Sûreté du Québec fait son enquête avec le numéro de série de l'auto puis après enquête, la Sûreté du Québec, plus souvent qu'autrement, se retrouve devant la situation où le propriétaire ou l'ex-propriétaire est non identifiable, à tout le moins son adresse ne l'est pas.

235 Ça fait qu'à ce moment-là, eux, ils ne s'en portent pas garants parce qu'ils ne peuvent pas retourner la facture – mettons qu'ils feraient remorquer le véhicule abandonné, il n'y aurait pas de recours pour pouvoir retourner la facture de remorquage au propriétaire du...

240 Ça fait que là, ils nous appellent puis ils nous disent : bien, regarde, on n'a pas le propriétaire, ça fait que ça vous appartient d'aller le remorquer. Mais on n'a pas plus de recours, nous. La *Loi sur les cités et villes* nous permet de rétrofacturer le coût de remorquage de tels résidus, mais si on n'a pas d'adresse, on n'est pas plus avancés que la Sûreté du Québec.

245 Ça fait que ça, c'est un problème qui n'est pas encore résolu. On fait le remorquage pareil, puis on assume la facture, mais il faut dire que – Johanne vous a mentionné en début de parcours, là, qu'on n'a pas une bien, bien grosse population, là, pour pouvoir payer des taxes pour faire du remorquage comme ça, là. Ça fait que ça fait une facture qui ne devrait pas revenir au gouvernement régional, là, qui est assumée à même les payeurs de taxes de la municipalité et du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, là, qui est sur les terres III.

250 La deuxième photo nous illustre des gros rebuts. Bien souvent – bien, parfois, à proximité de certaines de nos haltes routières, il y a des occupants qui peuvent être temporaires ou semi-temporaires. Exemple, s'il y a une compagnie de forage qui fait des travaux de forage à proximité d'une de nos haltes, c'est tentant d'utiliser nos bacs à ordures pour pouvoir disposer de tout ce qu'il y aurait dans leur campement temporaire.

255 Exemple, des huiles usées, même, parfois, on retrouve, là, tous les sacs d'épicerie des résidus domestiques du campement, puis ce n'est pas prévu pour ça. Parce que quand le ministère de l'Énergie et des Ressources émet un permis, ne serait-ce que pour un campement temporaire, eux sont censés gérer leurs résidus. Mais c'est ça.

265 Ça fait que là, nous, on essaie de retrouver c'est qui qui utilise nos bacs à ordures avec des résidus qui n'ont pas d'affaire là, parce que nous, quand on doit enlever ça de là, le camion à ordures n'est pas capable de mettre ça dans sa benne, là. On est obligés de revenir avec un autre véhicule, avec un véhicule remorque puis deux personnes pour embarquer ça dans la... ça nous coûte très cher, ça, les gros rebuts, puis ils sont disposés là de façon illicite.

270 Mais pour en revenir à la situation des campements temporaires, là, quand on réussit à savoir c'est qui le titulaire du campement temporaire, là, qui dispose de ses ordures qui n'ont pas d'affaire là, bien souvent, ils nous disent : bien, ils ont une politique à l'interne qu'ils observent, là, mais que c'est difficile pour eux de se porter garants de leurs contractants ou leurs sous-contractants.

275 Bien souvent, ils viennent à leur campement puis ils ne sont là que de passage, puis il n'y a pas trop de... même si dans leur campement, ils ont des contenants pour qu'ils puissent disposer de leur huile usée ou autres, parfois il y a des sous-contractants, là, qui ne sont peut-être pas au courant de cette procédure-là dans les campements, puis ils trouvent ça pas mal plus d'adon sur le chemin du parcours, de laisser leurs résidus qui n'ont pas d'affaire là, dans nos bacs.

280 Puis nous, ça cause problème parce que s'ils disposent d'huiles usées dans nos bacs, ça, ça veut dire qu'on a des grands risques de contaminer nos lieux d'enfouissement en tranchée quand on fait la disposition dans nos sites, dans nos LEET. Ça fait qu'on essaie de voir, là, quand on vide ces bacs-là pour savoir s'il n'y a pas des contenants illicites là-dedans, là, mais ça demeure une gestion qui demanderait une bonne collaboration avec le ministère de l'Environnement, peut-être, là, pour qu'il y ait un resserrement des procédures à l'intérieur des campements à proximité pour que ce ne soit pas juste un commentaire de dire : bien, regarde, moi, je ne suis pas responsable de mes sous-contractants.

290 Au contraire, il devrait y avoir peut-être une liste de traçabilité, là, que si un contractant ou un sous-contractant occupe le campement temporaire, il faudrait qu'il puisse, je ne sais pas, signer une... comme quoi il rapporte ses huiles usées au dépôt du campement temporaire.

295 À ce moment-là, le titulaire du bail de campement temporaire, il pourrait faire état que oui, moi, tous ceux qui ont couché ici, j'ai la preuve écrite, là, ils sont venus reporter... un genre de système de traçabilité, sans pour autant être bien compliqué, là, juste pour s'assurer que les occupants des campements temporaires reviennent reporter leur huile usée dans le dépôt prévu à cet effet au campement temporaire.

300 Puis aussi, à proximité de nos haltes, il y a des campements temporaires, et ça, ça va aussi – je vous ai parlé de minier, mais ça va tout aussi pour le forestier, pour les travailleurs de la construction, tous ceux qui font de la construction de chemins. Il y a des fois qu'il y a des contracteurs qui arrivent avec plusieurs roulottes, là. Ça, ça s'appelle un campement temporaire.

Ils ne sont pas là longtemps, mais quand ils élisent domicile à proximité de nos bacs, c'est ça. Il faut aller leur rappeler que ça, ces bacs-là, ce n'est pas fait pour de l'industriel ou du commercial.

305 Mais c'est notre quotidien, là. Ceux qui sont sur le terrain sont obligés de faire des recherches puis rappeler les titulaires que, s'il vous plaît, gérer vos gros rebuts, vos résidus.

Puis la troisième diapositive en est une qui est assez spécifique à la route Billy-Diamond. Toute la circulation passe par le kilomètre 6, là, puis souvent, des entrepreneurs trouvent pas mal plus facile d'aller mettre leur huile usée dans nos bacs au kilomètre 6, puis on en a retrouvé souvent, là.

315 Puis étant donné, quand le phénomène s'est répété trop souvent, on a été obligés de mettre une caméra, là, dans le haut du poteau que vous voyez à droite, pour pouvoir retrouver ceux qui le faisaient, surtout ceux qui le faisaient à répétition. Puis même avec une caméra puis en identifiant clairement qui avait été déposer les huiles usées, on faisait encore face au problème que les compagnies qui les avaient embauchés, eux autres, ils nous disent : bien, regarde, moi, à mon campement, à mon usine ou peu importe, j'ai un site de disposition de boues puis ils sont censés venir les mener ici.

320 Les compagnies, ils font, tu sais, ils font ce que le ministère de l'Environnement leur demande, là. Ils ont des sites de disposition de boues, mais c'est l'autre petit bout qui manque, là. Qu'il y ait un genre de traçabilité, qu'ils s'assurent que tous leurs contracteurs répondent positivement à cette obligation-là d'aller disposer des résidus dangereux, les huiles ou toutes autres sortes de résidus qui n'ont pas d'affaire dans nos bacs à ordures domestiques.

330 Si on peut aller à l'autre diapositive. Ça fait qu'en gros, comme recommandation, nous, ce qui serait souhaitable, c'est qu'on puisse se pencher sur un système de traçabilité aux sites de dépôt d'huiles usées des entreprises. Parce que je pense que selon la réglementation, elles sont toutes obligées d'en avoir, mais il faudrait que la réglementation donne un petit peu plus de mordant pour que tous ces produits-là se retrouvent vraiment dans les dépôts d'huiles usées des entreprises.

335 La contribution aux coûts d'opération, augmentation des touristes et entreprises en occupation temporaire. Bien, je viens d'en parler. Quand il y a beaucoup, beaucoup de touristes, puis tout ça, bien, les touristes, ils ne paient pas de taxes au gouvernement régional, mais c'est

nous qui assumons toute la facture qui est quand même assez imposante, la facture de cueillette de ces ordures-là.

340 Et aussi, pour revenir à la question de madame Cooper, aussi, à proximité de nos bacs à ordures, il y a également, à certains endroits, des campements Cris qui font usage de ces bacs à ordures là, puis il y a des fois qu'il y a des résidus non domestiques qui proviennent de ces campements-là, qui se retrouvent dans nos bacs, puis ce n'est pas... quand les bacs débordent ou quand les ours décident de faire leur œuvre, ce n'est pas joli, joli.

345 Puis même, à une des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire, celle de Nemaska, il y a même un représentant de la Nation crie qui a demandé si on pouvait envisager, à certains endroits, de tout simplement enlever les bacs à ordures parce qu'ils considèrent que les citoyens ou les utilisateurs, là, pourraient tout aussi bien, s'il y avait de la place dans la voiture pour ce volume-là de déchets à l'aller, ils peuvent aussi bien les remettre dans la voiture puis revenir  
350 avec.

Ça, c'est une proposition qu'il ne faudra pas négliger parce qu'à certains endroits, là, il y a des gros, gros problèmes d'occupation par les ours, puis on a beau essayer de mettre des couvercles très lourds, on a des ours très malins. Je ne sais pas s'ils sont apparentés à Yogi l'ours,  
355 là, mais ils nous donnent du fil à retordre aussi, là, parce que quand ils font des dégâts, on en a pour quasiment une journée à tout ramasser tout qu'est-ce qu'ils ont répandu tout le tour, là.

Ça fait que pour ce qui est des résidus sur le territoire, puis des autres utilisateurs, ça comprend également les occupants des campements Cris qui sont à proximité. Mais, encore là, c'est en se parlant qu'on pourrait avoir, adopter... faire de la sensibilisation. Ça, c'est ce qui a été  
360 apporté en début de parcours, là, c'est qu'on pourrait faire de la sensibilisation.

Quand on est capables de rapporter nos déchets, on le fait. Quand c'est des résidus qui ne vont pas là, si mettons c'est un réfrigérateur ou autre – là, ce n'est pas un touriste qui avait un réfrigérateur dans son auto, là. Ça fait qu'on sait très bien que c'est soit un campement temporaire  
365 ou un autre campement, là, que ce n'est pas un touriste.

Mais on espère pouvoir avoir l'effet, dans une campagne de sensibilisation pour dire : regarde, nous autres, on ne sait pas plus quoi faire avec ces résidus-là, ça coûte cher, puis ça ne

370 va pas sur nos haltes routières, au contraire, ça ne devrait jamais aller là. Ça donne tellement un aspect visuel désolant qu'on devrait éviter ça, là.

Les mesures de sécurité en lieux isolés. Je vous en ai parlé tout à l'heure, là, c'est un très, très long parcours puis il faut avoir des employés qui n'ont pas peur de la distance puis des  
375 intempéries puis tout ça, là. Ça fait que ça demande un profil très, très audacieux pour pouvoir remplir ce mandat-là de cueillette des résidus.

Approche collaborative du MELCC plutôt que coercitive. Ça, c'était, dans bien des cas, bien, ça, c'est surtout, mettons, pour les lieux d'enfouissement en tranchée, là. On sait qu'on pourrait  
380 avoir davantage une gestion serrée pour ce qui est des heures... parce que souvent, dans nos lieux d'enfouissement en tranchée, il y en a qui passent par-dessus la clôture puis ils vont vider des déchets qui n'ont pas d'affaire là non plus, dans nos lieux d'enfouissement en tranchée, puis on devient en infraction, puis on devient en infraction parce qu'on n'avait pas le budget pour payer quelqu'un à temps plein pour gérer nos lieux d'enfouissement en tranchée.

385 Ça fait que c'est comme un genre de roue qui vire, là, un jeu de dominos, mais si on pouvait plutôt travailler avec le MELCC parce que je comprends, le fonctionnaire, quand il arrive, là, puis qu'il voit une non-conformité sur, mettons, sur un de nos lieux d'enfouissement en tranchée, bien, lui, il n'a pas le choix de dire : bien ça, c'est non conforme, ça, c'est non conforme, puis si tu ne te conformes pas, tu vas avoir une pénalité.

390 O.K., mais ça ne nous donne pas plus une solution, puis l'argent qu'on mettrait dans une pénalité, on ne l'a pas mis dans la solution.

395 Ça fait que ça, cette approche-là, c'est vraiment, là, d'être plus proche... parce que les ministères autant que les occupants du territoire puis les gouvernements locaux et régionaux, on a tous le même objectif, c'est une saine gestion de notre territoire relativement aux résidus. Ça fait qu'on travaille tous dans le même sens, puis c'est un petit peu contre-intuitif de devoir faire face à des contraventions plutôt que de tous chercher ensemble la solution.

400 Je laisse la suite à Johanne, là.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

405

Merci, Johanne. In conclusion, we feel and we think that the initial steps to seeking the viable solutions really begin by concerted regional and territorial efforts through participation by all stakeholders, including the Cree, the Jamesian, which means the Cree communities, the municipalities, or localities as well as all the land users, including the trappers, the residents living

410 outside the municipalities, perhaps in the rural areas as well, to address all these issues could bring us to increase our target and our hope. We remain hopeful for a zero-waste management practices on the territory, as well as to address the environmental and, of course, the health-related concerns of all of our residents.

415

So, this participation in a concerted regional and territorial effort should, in our opinion, also include the governmental departments, Government of Quebec, of course, the MELCC, Tourism, the ministère des Affaires municipales, Secretariat aux Affaires autochtones and, of course, an important partner that has approached us recently, Recyc-Québec. And we really need to find means to optimize all the transportation means that are related to the waste management and

420 perhaps, maybe, we should call upon, on an as need basis, our industrial representatives and the mining and forestry, construction industries.

425

So, one of the examples of partnership that we have is the initiatives to our clean-up project on the mining exploration sites. So, this is a partner contract as well.

430

So, please, partnership projects are important to ensure optimization of all our resources. Our resources are limited within the territory, so, and that would really – and we need that contribution to the concerted regional efforts. And by doing so, we feel that there is, in the absence of any data collection and the characterization studies for the entire Eeyou Istchee James Bay territory, we need

435 to optimize these efforts as well as all our resources, as I mentioned.

440

So, and of course, one of the important issues is really to have a common awareness campaign for all the land users as well as our residents, the tourists, of course, and as well as the industrial temporary occupants.

435

So, thank you for listening to us, and that completes our presentation today. However, we are available to answer any of your questions you may have.

**LA COPRÉSIDENTE :**

440 Merci beaucoup, Madame Lacasse, Madame Morasse, merci.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

445 **Mr. KENNETH TANOUSH**

**LA COPRÉSIDENTE :**

450 On pourra enchaîner avec des questions, des commentaires ou des participants. Juste lever la main et indiquer votre nom quand vous prenez la parole. Mr. Tanoush?

**Mr. KENNETH TANOUSH :**

455 Hello. I would like to say something to the presentation from Morasse. It was a great presentation. I am glad that you came up with those issues regarding the accumulation of waste in those resting areas.

460 This past spring, every year in the Cree Nation of Nemaska, within the regional area, our tallymen and land users come to our organization which is the Band Office, and they complain about the accumulation of waste in these rest areas and I, on the other hand – we use our local funds here, for Nemaska, and we send our workers to these sites just to clean the area.

465 For us, when we know there is an area that is very messy in terms with waste, right away we try to correct the matter seriously. So, we send people to that resting area. It's mainly kilometre 286, I think – I think it's kilometre 286 on Route du Nord, and several areas around Route du Nord, near Nemaska.

470 So, this is where we try to send our own people to collect the waste. However, again, this does happen each year after spring when winter is over. So, it is an ongoing issue for us too. We do, we do our part to help out with the waste. I know that camps, land users from the areas – we have 16 traplines in Nemaska.

475 However, if you look down south towards Mistissini, Waswanipi, I don't know how many  
triplines they have, but I know that they use these areas to dump their waste. And I have been  
lobbying our leadership here on how to work with you, guys, on the regional scale to tackle this  
issue because I know there is a jurisdictional limitation for us, because I know Category I land is  
where we're supposed to work.

480 But I feel like since we are partner for our Nations, I believe it is time for us to join forces and  
to tackle this issue because, for me, I am a concerned citizen too of this Nation. When I see waste,  
it's just a human thing for me to pick it up. But, when I feel like it's on our territory and I see it, it  
bothers me too as a human being.

485 So, I totally understand what you're saying about there is a lack of funds for more personnel.  
It's the same with us, we have to tap into our CQNRA funding just to hire extra people, just to clean  
the waste. It's a matter of funding and personnel. But, moreover, I believe that what they are saying  
about the awareness campaign that we try to provide the awareness campaign to our local members  
about the waste, but I believe there is more, we can do much more to address the matter to the  
general public, not the just the Cree, I do believe it's everybody.

490 That's all I want to say. Goodbye.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

495 Ms. Saganash, if I can respond?

**LA COPRÉSIDENTE :**

Yes, please.

500 **Mme JOHANNE LACASSE:**

We have, fortunately, we have our vice-chairman here, Madame Cyr with us to hear your  
comments because the Council members have the same concerns, Mr. Tanoush, and I am glad to  
hear that Nemaska has been contributing and the Chief has brought this issue up on a number of

505 occasions to us, and I appreciate the contribution from Nemaska. And we also have contributions  
from other Cree communities.

As you know, with the vast territory that we have to cover, sometimes we call upon Chisasibi  
for the Duncan Lake, sometimes we call upon communities of Nemaska – I am sorry – Mistissini for  
510 the territory north of Chibougamau and within the vicinity of Mistissini, but one of the solutions and  
one of the answers to the solution, once again is this concerted effort.

Because, as you know, the Regional Government in terms of our limited capacity, we don't  
have all the resources and in certain cases, we have what we call Intermunicipal Service  
515 Agreements with certain municipalities which cover the service delivery in certain areas, such as  
the town of Chibougamau will contribute to collecting the waste for the lake side residences on the  
Category III land.

And this is certainly something we can look at if we have a concerted plan and strategies.  
520 And we all have limited resources, but if some of the communities have the resources to help  
contribute in terms of the waste management collection, we can certainly look at taking into  
consideration agreements, service agreements with some of the communities to contribute in terms  
of our target eventually in terms of the waste management.

525 And it has been an issue for a number of years, and the Council has shared this with us,  
notably for the, I would say, the areas along the Billy Diamond Highway and the locations that are  
in proximity to north of Chibougamau.

Madame Cyr, what is the name of the park that is located north of Chibougamau?

530

**Mme MANON CYR:**

Temiscamie-Otish?

535

**Mme JOHANNE LACASSE:**

Yes, north of... yes. And, you know, the municipalities such as Chibougamau have a large  
area to cover, but hence they don't have jurisdiction outside the town of Chibougamau. So, we call

540 upon our partners, but this is a concerted effort that is required amongst all stakeholders within the region.

Basically, we need to communicate and we need to work together in terms of this important issue in terms of... (technical problem).

545 **LA COPRÉSIDENTE :**

We have a connection issue with Madame Lacasse. We will just give her a minute.

550 **Mme JOHANNE LACASSE:**

Do you hear me?

**LE COMMISSAIRE:**

555 Oh, there you are. Yes, we can hear you now.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

560 I am sorry. Yes, and I appreciate your comments Mr. Tanoush on awareness campaign. I think that it is through concerted efforts that we will come on with a territorial regional awareness campaign throughout the territory, because it is a beautiful territory and I think it is worth maintaining, you know, the territory intact, and this will also address all the environmental concerns that we have, the common concerns, and as well as all the sharing of resources.

565 Does this answer or address your comments, Mr. Tanoush?

**Mr. KENNETH TANOUSH:**

570 Yes. Yes. It certainly has, and I appreciate the issues again that you guys address to us. For me, as a resident of Nemaska, I live here all the time. I just want to specify one more thing. Every after spring, this is where Crees are all over the territory because June, the harvesting and the geese hunt. And this is where waste accumulation occurs. It's during this time.

575 I believe your resting areas are targeted. This is where they dump the waste, and for that  
reason, I have to bring my issue up to my leadership too as well, because we do have our land  
users here on the Route du Nord and along the Billy Diamond Highway. Like I said before, we have  
16 traplines for Nemaska and I like to work with them, with each trapline, and how we could collect  
waste without throwing it at the resting areas, because I believe it's – it's for the tourists. I want to  
see these places nice, so.

580

---

**Mr. SAMSON WISCHEE**  
**DEPUTY CHIEF OF WASKAGANISH**

585

**LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you, Mr. Tanoush. Thank you for the exchange, Monsieur Tanoush, Madame Lacasse,  
merci. Est-ce qu'on a d'autres personnes qui voudraient émettre un commentaire, une question?  
Does anybody have any questions or comment to add? I see Derek Moses.

590

**Mr. SAMSON WISCHEE:**

I have a question. I am Samson Wischee from Waskaganish. In regard to the comments that  
are being made in terms of these rest areas that Oblin and Tanoush talked about, with the upcoming  
595 potential projects with the Grande Alliance discussions that are happening, with the number of trucks  
and the traffic that will be on our Billy Diamond Highway, is there any plans of expansion of these  
rest stops along the highway? Because if this is a problem now, imagine how much problematic it  
will be in the coming years. Thank you.

600

**Mme JOHANNE LACASSE:**

Mr. Wischee, and that is some of the concerns that we have. And do you know that in terms  
of the limited capacity that the Regional Government has it is one of the concerns because they  
won't necessarily, it's not in our plans to have any additional rest areas because with the limited  
605 financial resources we have, every year we contribute a budget for the maintenance. It's a minimal  
maintenance of these rest areas.

610 And not only do we have limited human resources, one of the examples that I can give, and I don't know if this is COVID-related, but just one of the examples, and it's not necessarily related to the subject matter today, with all the tourists that we receive, we needed to clean the septic outhouses that we have along the rest areas. We called upon three or four service providers down south of the 49th Parallel and their response – I was surprised – they said, we don't have... we have all the equipment, we have the trucks to go up north, we have a shortage of drivers.

615 So, you know, and we really have to focus on training our individuals within the territory to fill these positions, and so we can... (technical problem).

**LA COPRÉSIDENTE :**

620 Apologies for the connection issue. Madame Lacasse is frozen.

**Mr. SAMSON WISCHEE:**

625 Just to add to my comments earlier, with the amount of traffic that will be happening especially with the potential of having WiFi along our Billy Diamond Highway, there is going to be more, more and more stops along the way, more campers, more tourists. So, there has to be an upgrade, not necessarily a clean-up, but an upgrade in these stops along the highway.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

630 My Internet (technical problem). Can you hear me?

**LA COPRÉSIDENTE :**

635 You're cutting in and out, Madame Lacasse.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

640 Johanne, would you like to answer to this if your Internet connection is better?

**Mme JOHANNE MORASSE:**

645 Yes. As far as upgrading our rest areas, we already undertook some projects. For example,  
the turnoff of Waskaganish has been paved to improve this rest area, and also the turnoff of  
Nemaska and Route du Nord... pardon, on route Billy Diamond turnoff. Route du Nord was already,  
was also paved.

650 So, in order to improve, we each year put a budget to implement, to repair the picknick tables  
and the dry toilets. Each year, we replace – there is a turnoff on the equipment of our rest area  
installations, but it is also a matter of budget. If we dream a little bit, we could put at the turnoff of  
the Cree communities, such as Waskaganish, Wemindji, Chisasibi and Eastmain, those turnoffs,  
since it's a bus ride over there, it would be a good thing if we could put a bus stop, to be able to wait  
for the bus in these rest areas, and perhaps have a Wi-Fi connection, as you were mentioning.

655 We are dreaming about that but it's all a matter of budget. But the people are asking us some  
improvement to answer the 2021 needs.

**LA COPRÉSIDENTE :**

660 Merci, Madame Morasse. If I may, Deputy Chief Wischee, about the Grande Alliance  
question, and the concern about increased traffic along the road, these are conversations that are  
generally those that will be happening locally with the community engagement sessions, with your  
local information officer, the engagement sessions, and the discussion on exactly the types of  
concerns that the communities might have that will be on just our community, but throughout the  
665 territory and in this case, it will be the rest areas along the Billy Diamond Highway, for instance, or  
certainly when there will be welcomed discussions for engagement sessions with the communities.

**DEPUTY CHIEF SAMSON WISCHEE:**

670 Thank you.

---

675

**M. STEVE GAMACHE et  
Mme STÉPHANIE HOUDE**

**LA COPRÉSIDENTE :**

680

Okay. Does that cover this topic with Deputy Chief Wischee? We had a question from – nous avons maintenant monsieur Gamache et madame Houde de Chapais aussi qui voulaient faire une intervention.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

685

Bonjour! Donc oui, effectivement, on voulait faire une intervention aujourd'hui pour parler un peu de nos enjeux locaux à Chapais puis voir, peut-être, s'il y a un intérêt, mais je pense qu'il y en a un au niveau régional, pour s'organiser et peut-être séparer des coûts.

690

Donc, je vais commencer, puis j'inviterais peut-être le président à m'interrompre s'il a des questions.

695

Donc, premier enjeu qu'on vit, en fait, je ne sais pas si vous voulez que je fasse un petit aperçu de la gestion des matières résiduelles à Chapais, mais peut-être, pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde, Chapais, on est situés, donc, sur le territoire de la Baie-James, on est une communauté de 1 600 habitants. On génère à peu près 1 000 tonnes de vraiment des résidus par année, puis environ 200 tonnes de matières recyclables.

700

Sur le territoire de la ville, on a un écocentre puis on a également un dépôt BBA, brique, béton, asphalte, puis au niveau de nos matières résiduelles, il faut qu'on les envoie, en fait, à Chibougamau au LET. Donc, ça, c'est un des enjeux. En fait, je pourrais peut-être commencer avec lui, là.

705

À Chapais, malgré le fait qu'on soit une super petite communauté nordique, on est régis par la loi et on doit absolument apporter nos matières résiduelles dans un LET, alors que partout ailleurs sur le territoire, toutes les autres communautés, autant jamésiennes – bien autres que Chibougamau et Chapais – donc, toutes les autres communautés jamésiennes et Cries peuvent apporter leurs matières résiduelles dans un LEET, donc un L-E-E-T.

710 Ça, j'aimerais peut-être poser la question, là : quelle est la réflexion derrière ça et pourquoi on ne pourrait pas, à Chapais, avoir un LEET? Donc, je pourrais commencer avec cette question-là, peut-être au président, au MELCC ou à Recyc-Québec, sinon je peux continuer.

**LE COPRÉSIDENT :**

715 Alors, oui, ce serait au représentant du ministère de l'Environnement qui pourrait répondre. Monsieur Bourret? Est-ce que vous avez compris la question?

**M. MICHEL BOURRET :**

720 Oui, oui.

**LE COPRÉSIDENT :**

725 Très bien.

**M. MICHEL BOURRET :**

730 Là, actuellement, la réglementation ne donne pas droit au lieu d'enfouissement à Chapais. C'est compte tenu de la proximité de Chibougamau et les possibilités de regroupement avec Chibougamau pour exploiter un lieu d'enfouissement technique.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

735 Puis, est-ce que ce serait possible d'expliquer, là, tu sais, on est quand même proches des communautés de Waswanipi et Oujé, pourquoi les déchets d'Oujé peuvent être entreposés dans un LEET et pas ceux de Chapais, alors que la distance entre Oujé-Chibougamau et Chapais-Chibougamau sont approximativement les mêmes, là?

**LE COPRÉSIDENT :**

740 Monsieur Bourret?

**M. MICHEL BOURRET :**

745 C'est sûr qu'il faut considérer que c'est des communautés distinctes, donc ça n'a pas été un aspect qui a été retenu quand la réglementation a été faite, là, d'imposer aux communautés Cries qui sont à proximité d'aller aux lieux d'enfouissement de Chapais ou de Chibougamau.

**LE COPRÉSIDENT :**

750 Quel est le critère prédominant, Monsieur Bourret? Est-ce que c'est un critère – ou des critères – est-ce que ce sont des critères relatifs à la distance? Des critères relatifs à, je dirais, à l'appartenance à des communautés? Ce serait quoi, les critères que vous prenez en compte pour prendre une décision comme celle-ci?

755 **M. MICHEL BOURRET :**

760 Le droit au lieu d'enfouissement en tranchée, ça a été donné pour des considérations d'isolement et de distance. Et, évidemment, de taille aussi. Bien, je dis de taille, de grosseur de communauté, là. Si la communauté est assez importante, bien, à ce moment-là, ça a été le lieu d'enfouissement technique qui a été le mode d'élimination privilégié.

765 Quand la population est isolée et que le nombre de personnes est limité, c'est le lieu d'enfouissement en tranchée et, encore plus éloignée et limitée, bien, là, on retrouve le lieu d'enfouissement en territoire isolé. Ou le lieu d'enfouissement en milieux nordiques pour les territoires nordiques.

**LE COPRÉSIDENT :**

770 Oui, mais avec ce raisonnement-là, madame Houde aurait raison de vous poser la question. C'est une petite communauté d'environ 1 600 personnes, la question se pose, alors.

**M. MICHEL BOURRET :**

775 C'est une... ça pourrait être réévalué, mais ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que la population de Chapais a – maintenant si c'est 1 600 habitants, ça a été, à une époque, beaucoup

780 plus peuplé qu'actuellement. Lorsque le règlement a été fait, on remonte en... ça a été adopté en 2005, ça a été préparé avant ça, donc la population était un peu supérieure à ce qu'il y a là, et j'imagine que la population était suffisante, était trop importante pour... compte tenu de la population et de la distance par rapport aux autres communautés plus importantes, ça n'a pas été le mode d'élimination qui a été retenu pour ce territoire.

785 Aujourd'hui, peut-être qu'on pourrait se poser des questions et voir si le lieu d'enfouissement en tranchée ne serait pas une bonne idée d'élimination possible pour Chapais. Mais ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que plus on enlève des clients potentiels à Chibougamau, bien, moins ça devient intéressant ou plus ça devient coûteux d'exploiter un lieu d'enfouissement technique.

790 **LE COPRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Bourret.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

795 Je vais laisser intervenir monsieur Gamache puis je vous reviens par la suite.

**M. STEVE GAMACHE :**

800 Oui, merci. Juste pour vous rappeler, Monsieur Bourret, quand même – je comprends que quand ça a été rédigé en 2005, la population était un peu plus élevée à Chapais. Par contre, quand je regarde l'enjeu sur nos finances publiques, juste le traitement des matières résiduelles chez nous, c'est 11 % du budget municipal. Donc, c'est énorme.

805 Je peux comprendre qu'il faut aider aussi des LET, je peux comprendre tout ça parce que j'ai quand même une vision environnementale, mais nous laisser seuls sans piste de solution, c'est difficile.

Je crois que ce matin j'entendais des réflexions, puis j'ai bien aimé la présentation ce matin, de faire des regroupements, de travailler tout le monde ensemble à trouver des solutions

810 innovatrices, uniques, où, justement, on pourrait associer certaines communautés qui sont à relative  
proximité pour développer des choses intéressantes au niveau environnemental.

Il y a d'autres enjeux, là, que madame Houde va vous parler tantôt, puis je vais réintervenir.  
Vous allez voir aussi qu'il y a un non-sens aussi quand on parle du ministère de l'Environnement et  
815 de la Lutte aux changements climatiques dans certaines lois et dans certaines positions du  
Ministère.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

820 Donc, je vous reviens. Puis une des raisons pourquoi je posais la question au niveau du LET  
versus le LEET, c'est parce que tout à l'heure – puis ça, on a rédigé un mémoire, nous, dans le  
cadre du BAPE, puis on le mentionnait, là, la possibilité de regroupement entre nos communautés,  
malgré la distance.

825 Puis tantôt, c'est monsieur Bédard qui l'a mentionné, il y a des possibilités de collaboration  
entre nos communautés, mais le fait que la législation soit différente entre Chapais, Oujé – là, je  
prends, on va dire, notre côté, l'intérieur du territoire, tu sais, Waswanipi, Chapais, Oujé,  
Chibougamau, Mistissini, je suis certaine qu'il y aurait des possibilités de regroupement, mais la  
législation est différente, ce qui fait en sorte que c'est d'autant plus difficile de créer des  
830 collaborations à ce niveau-là.

Jusqu'à présent, ça va? Je peux continuer avec nos autres enjeux ou vous aimeriez poser  
quelques questions avant que je passe à un autre sujet?

835 **LE COPRÉSIDENT :**

Madame Saganash?

**LA COPRÉSIDENTE :**

840 Ça va pour moi, pour l'instant.

**LE COPRÉSIDENT :**

845

Pour moi aussi.

**LA COPRÉSIDENTE :**

850

Merci.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

855

Super. Donc, un autre enjeu qu'on a, c'est la disposition de notre bois de construction. Auparavant, le bois était brûlé. À Chapais, on a une usine de cogénération qui s'appelle Chapais Énergie, donc qui produit de l'électricité. Pour leurs opérations habituellement, ils utilisent de la biomasse forestière, donc des résidus provenant de l'industrie forestière.

860

Donc, le bois de construction auparavant était brûlé à Chapais Énergie puis c'était en 2020, si je ne me trompe pas, 2019-2020, il y a eu une interdiction du ministère de l'Environnement pour faire brûler notre bois de CRD. Puis là, je peux même vous donner le... à cause du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, le RAA.

865

Donc, on a étudié la question en collaboration avec la Ville de Chibougamau pour voir comment faire, puis on peut, en fait, toujours brûler le bois à l'usine de cogénération, par contre, le Ministère demande des tests de chaudière supplémentaires pour s'assurer des rejets, bon, qu'il y a dans l'environnement.

870

Puis autre chose qu'il faut faire, c'est que les cendres provenant du bois de construction ne peuvent pas être entreposées au même endroit que les cendres qui proviennent de la biomasse parce qu'il pourrait y avoir des contaminants dans ces cendres-là. Donc, ce qui fait en sorte qu'il faudrait payer entre autres pour les tests de chaudière, payer pour probablement une espèce de pad d'entreposage et aussi payer pour trouver un débouché à ces cendres-là.

875

Donc, pour le moment, ce n'était pas une solution, on va dire, qui était viable pour nous. Mais là, j'ai entendu ce matin, avec la présentation encore une fois de monsieur Bédard, que je pense

que du côté des communautés autochtones, il y a aussi un enjeu au niveau du bois de construction, ça fait que je pense que si on se regroupe à ce niveau-là, ça pourrait devenir intéressant.

880 Mais je veux revenir à la solution qu'on a trouvée pour l'instant pour disposer de ce bois-là de construction, parce qu'on ne peut pas l'accumuler à l'infini, c'est de le traiter mécaniquement. Donc, on le déchiquette, de le mettre sur un camion, de l'envoyer à Shawinigan puis qu'il se fasse brûler à Shawinigan.

885 Donc là, il y a comme une incohérence environnementale à ce niveau-là de payer pour des coûts de transport qui génère du CO2 puis là, il va se faire brûler à Shawinigan alors qu'on pourrait le brûler ici.

890 Donc ça, c'est un autre enjeu qu'on a ciblé dans notre mémoire. Monsieur Gamache, auriez-vous aimé... ça va? O.K., parfait.

Est-ce qu'il y avait des questions ou ça va jusqu'à présent?

**LE COPRÉSIDENT :**

895 Madame Houde, j'aimerais juste une clarification de monsieur Bourret. Monsieur Bourret, est-ce que ceci vous paraît comme étant une incohérence?

**M. MICHEL BOURRET :**

900 Bonjour, Monsieur le Président. Dans la mesure où les risques de contamination par le bois de CRD est présent, oui, je pense qu'il faut s'assurer que les émissions respectent les normes. Donc, lorsque c'est uniquement du bois qui est utilisé, de la biomasse forestière, les émissions sont connues et les installations sont conçues en conséquence.

905 À partir du moment où on veut introduire d'autres matières, bois de construction, démolition qui peut comporter différents contaminants, à ce moment-là, c'est normal, je pense, de s'assurer de la qualité des émissions, et souvent, par la mise en place d'équipements d'épuration des fumées.

910 Et quand on va encore plus loin, si on reçoit des ordures ménagères, bien, à ce moment-là,  
les exigences sont encore plus sévères au niveau des installations et des suivis sur les émissions.  
Même chose pour les cendres. La gestion des cendres n'est pas la même lorsque c'est des cendres  
forestières que si ça vient d'un incinérateur d'ordures ménagères. Bien, entre deux, c'est...

915 **LE COPRÉSIDENT :**

Mais je pense que, en tout cas la commission le comprend très bien, probablement madame  
Houde aussi, mais l'option que Chapais a retenue pour disposer du bois et de l'envoyer à  
Chibougamau, est-ce que c'est une solution qui vous semble incohérente.

920

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

À Shawinigan.

925 **LE COPRÉSIDENT :**

À Shawinigan, pardon.

**M. MICHEL BOURRET :**

930

Évidemment, la gestion locale serait préférable au transport et à la gestion à Shawinigan,  
mais si...

**LE COPRÉSIDENT :**

935

Mais moi, je veux savoir s'il y a une incohérence par rapport au RAA.

**M. MICHEL BOURRET :**

940

Je n'en vois pas.

**LE COPRÉSIDENT :**

945

D'accord.

**M. MICHEL BOURRET :**

950

Évidemment, il faut comprendre que dans la mesure où les installations à Shawinigan sont meilleures et le suivi est fait en conséquence de la réception de ces résidus-là. Si c'était pour le même équipement et les mêmes suivis, évidemment qu'il y a une incohérence. Mais j'imagine que les équipements et le suivi sont différents à Shawinigan que ce qui se faisait à l'usine de cogénération de Chapais.

955

**LE COPRÉSIDENT :**

D'accord. Alors, Monsieur Renaud?

960

**LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Bourret, corrigez-moi si je me trompe, là, mais on parlait d'installations qui doivent avoir trois mégawatts pour pouvoir, de chaudières qui ont une capacité de trois mégawatts pour pouvoir brûler du bois de construction. Est-ce que c'est ça, le critère qui fait qu'on peut en brûler à certains endroits, mais on ne peut pas en brûler à d'autres endroits?

965

**M. MICHEL BOURRET :**

Je vais vous avouer que sur cet aspect-là, je suis un peu moins... je ne pourrais pas vous répondre. Je pourrais prendre la question en délibéré, je suis moins familier avec les chaudières et les dispositions du *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère*.

970

**LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que vous allez pouvoir nous transmettre une réponse...

975

**LE COPRÉSIDENT :**

980           Rapide.

**LE COMMISSAIRE:**

985           ... rapide – oui, c'est ça que j'allais dire, là – d'ici 48 heures pour nous indiquer quels sont les critères qui permettent à une installation de brûler le bois de construction, puis, bon, moi, j'avais entendu le trois mégawatts dans une audience précédente, c'est pour ça que je vous posais la question. Alors, j'apprécierais des éclaircissements rapides, s'il vous plaît.

**M. MICHEL BOURRET :**

990           Très bien.

**LE COPRÉSIDENT :**

995           Madame Saganash, on me fait signe que certains interprètes souhaiteraient une petite pause d'une dizaine de minutes. Est-ce que vous auriez objection?

**LA COPRÉSIDENTE :**

1000          Aucune objection.

**LE COPRÉSIDENT :**

1005          D'accord. Alors, nous arrêtons pour une dizaine de minutes et nous reprendrons les travaux, j'imagine, pour permettre notamment à madame Houde de compléter son intervention.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1010          Très bien.

**LE COPRÉSIDENT :**

Nous nous retrouvons dans dix minutes, merci.

1015

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

1020

---

**REPRISE DE L'AUDIENCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
Mme STÉPHANIE HOUDE**

1025

**LE COPRÉSIDENT :**

Madame Saganash, voulez-vous que nous poursuivions?

1030

**LA COPRÉSIDENTE :**

Oui, si on est tous prêts, certainement.

**LE COPRÉSIDENT :**

1035

D'accord. Alors, Madame Houde, nous vous écoutons. Maintenant, peut-être une petite précision, Madame Houde. Bien sûr, vous avez déposé un mémoire comme vous y avez fait référence tout à l'heure et bien sûr que la commission l'a déjà lu, donc si c'est pour sensibiliser la commission vers quelques aspects qui sont contenus dans le mémoire, c'est déjà fait.

1040

Donc, je vous invite plutôt à cibler des aspects qui ne sont pas nécessairement couverts dans votre mémoire.

1045

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

1050 O.K., certainement. En fait, j'irais, dans ce cas-là, dans les solutions potentielles pour faire du pouce un peu sur ce qui a été dit plus tôt aujourd'hui, puis pour démontrer notre ouverture face à des solutions communes, par exemple, puis voilà.

1055 Donc, au niveau du financement, d'aide financière, on pense que ça peut être une solution potentielle parce que souvent, les exigences sont liées à la gestion de nos collectes, finalement, sont un frein à nos développements, puis souvent, les exigences sont souvent liées également plus à des réalités des communautés du sud du Québec plus que pour des communautés nordiques et éloignées, comme les nôtres.

1060 Ça fait que je ne sais pas si vous prévoyez déjà mettre en place certaines mesures spécifiques pour la région, donc là, je vous renvoie finalement la question, ou si c'est en cours d'analyse de votre côté ou du côté d'un des partenaires gouvernementaux.

**LE COPRÉSIDENT :**

1065 Pourriez-vous être plus précise? À qui voulez-vous poser votre question?

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

1070 Bien, en fait, c'est une question plus at large, là, soit à vous, au ministère de la Lutte aux changements climatiques ou, encore, à Recyc-Québec. Est-ce qu'il y a quelque part une... est-ce qu'on réfléchit à des aides financières qui vont être données, par exemple, aux communautés nordiques?

**LE COPRÉSIDENT :**

1075 Très bien. Alors, évidemment, si c'est pour moi, c'est mal me connaître, si vous me posez la question. Jamais je ne répondrai à une question comme celle-ci puisque la réponse, s'il y en a une, sera uniquement dans le rapport.

1080

Donc, je ne peux pas commencer à parler des éléments, même pas de discussions de la commission avant le dépôt du rapport.

Par contre, je peux poser la question à Recyc-Québec. Donc, Monsieur Vermette, s'il vous plaît?

1085

**M. FRANCIS VERMETTE :**

1090

Oui, merci, Monsieur le Président. On avait déjà mentionné lors des dernières audiences qu'on est à compléter la mise en place d'un programme d'aide qui va être spécifique aux communautés isolées, en partenariat avec la Société du Plan Nord, un programme qui devrait être connu à la fin de l'année et qui va être doté d'une enveloppe de 5 millions de dollars.

1095

Ce programme-là est prévu via le *Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles 2019-2024* pour lequel il y avait des montants qui ont été accordés pour les communautés isolées, dont font partie ce montant de... une partie de ce montant de 5 millions là parce qu'il y a une partie du montant qui va provenir de la Société du Plan Nord.

1100

Il y a d'autres actions qui vont peut-être être possibles avec les montants qui resteront du montant, de la somme prévue totale au plan d'action, mais de ce côté-là, la gestion des montants autres qui sont chez Recyc-Québec sont du côté du ministère de l'Environnement.

**LE COPRÉSIDENT :**

Et la Ville de Chapais peut y souscrire?

1105

**M. FRANCIS VERMETTE :**

S'ils seraient admissibles à un programme comme celui-là? Absolument, oui.

**LE COPRÉSIDENT :**

1110

Bon, d'accord.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

1115           Donc, on est considérés comme une communauté isolée?

**M. FRANCIS VERMETTE :**

1120           Juste pour vous définir un petit peu ce programme-là, quand on va parler de communautés isolées, ça va être notamment tout le territoire de l'application de la Société du Plan Nord, mais aussi tout le territoire qu'on considère aussi isolé, qui ne se trouve pas à proximité d'un lieu d'enfouissement technique.

1125           Mais si je prends l'exemple particulier de la municipalité de Chapais, vous êtes sur les territoires d'application de la Société du Plan Nord, donc ça entre automatiquement dans les municipalités admissibles. Entrera, quand le programme sera en vigueur.

**LE COPRÉSIDENT :**

1130           Merci, Monsieur Vermette.

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

1135           Maintenant, j'irais sur une autre solution potentielle en fait qui a été abordée dans notre mémoire, puis je cherche vraiment une ouverture depuis ce matin, de faire des collaborations entre les différentes communautés à proximité.

1140           Donc, au niveau de l'aide technique, nous, ce qu'on a recommandé c'est soit que le MELCC embauche un chargé de projet parce qu'une municipalité – puis pour Chapais, là, on veut collaborer avec les autres, mais on n'a pas le temps, on va dire, à l'interne, on n'a pas les ressources pour gérer, faire une gestion, on va dire, intermunicipale des matières résiduelles.

1145           Donc, voilà ma question qui s'adresse autant au MELCC qu'au GREIBJ, en fait : est-ce qu'il y a une ouverture pour prendre en charge soit l'embauche d'un chargé de projet pour faire cette gestion-là intermunicipale de la gestion des résidus?

**LE COPRÉSIDENT :**

1150 Peut-être que je peux demander à monsieur Bourret de répondre en premier et, ensuite, je céderais la parole à madame Saganash.

**M. MICHEL BOURRET :**

1155 Rebonjour! L'embauche d'une personne-ressource comme ça, ce n'est pas au niveau de la responsabilité du ministère de l'Environnement. Cependant, évidemment, il y a les Directions régionales qui sont là pour appuyer, pour amener de l'aide aussi quand même aux... et répondre aux questions des intervenants, ceux qui en ont besoin, et aussi, chez nous, la Direction des matières résiduelles, s'il y a des questionnements, on est là pour donner des réponses, là. Mais comme telle, l'embauche d'une ressource spécifique pour ça, non, ce n'est pas prévu.

1160 Et j'en profite pour répondre à votre question de tout à l'heure, Monsieur Renaud. Effectivement, pour les installations qui peuvent recevoir des matières, des résidus de CRD pour brûler, il faut effectivement qu'ils aient une puissance nominale supérieure ou égale à trois mégawatts.

1165 **LA COPRÉSIDENTE :**

1170 Merci. Peut-être que je pourrais demander à madame Lacasse si elle voudrait intervenir sur la question de madame Houde.

**Mme JOHANNE LACASSE:**

1175 Oui. Je vais juste fermer l'option vidéo pour me donner une chance sur ma bande passante. Alors, comme vous le savez, le gouvernement régional est une municipalité, ce qui veut dire au même titre que la Ville de Chapais.

1180 Alors, dans notre présentation, on a parlé d'une proposition pour avoir une approche concertée, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs du milieu. Comme vous le savez, les ressources financières également du gouvernement régional reposent uniquement sur les contribuables, c'est-à-dire des terres III, et ça n'exclut pas cette possibilité, évidemment.

1185 Et, malgré le fait qu'on n'est pas nécessairement... normalement, ce sont les MRC qui assurent la gestion des matières résiduelles et en l'absence de MRC, à ce moment-là, il faudrait trouver une alternative pour chacun des partenaires pour évidemment trouver des solutions, si l'intention de l'ensemble des partenaires est d'assurer l'embauche ou l'intégration d'un coordonnateur ou d'assurer une coordination pour l'ensemble des partenaires.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1190 Merci, Madame Lacasse. Est-ce que ça répond à votre question pour l'instant, Madame Houde?

**Mme STÉPHANIE HOUDE :**

1195 Oui, ça répond à la question, merci. Donc, je ne vous retiendrai pas plus longtemps. Monsieur Gamache, voulez-vous ajouter un dernier mot?

**M. STEVE GAMACHE :**

1200 Non, parce que l'ensemble des questions ou, en tout cas, de la sensibilisation que je voulais faire auprès de la commission se retrouve dans notre rapport, donc comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, c'est un rapport dont vous avez pris connaissance.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1205 Merci beaucoup, Monsieur Gamache. Merci pour votre mémoire aussi.

---

**Ms. RHONDA OBLIN COOPER**

1210 **LA COPRÉSIDENTE :**

I can see two hands up. I have Rhonda Oblin Cooper. Rhonda?

1215 **Ms. RHONDA OBLIN COOPER:**

I took a few minutes to open everything up. Good afternoon. Since I had been the one to bring up the issue on the traplines, I just wanted to bring it up again just to clarify.

1220 It seems like we are all saying the same thing. There is a gap for the people living out on the traplines, but I wanted to be clear that I was not saying that we should add more to the weight of what our full-time trapline users are facing right now. I think that we should come up with a solution to try to support them related to waste management. And yes, I think that's pretty much what I wanted to say.

1225 So, I hope it's not – the solution won't be, let's get them to take their own...

**LE COPRÉSIDENT :**

1230 Madame Saganash, oui, c'est madame Cooper, pourriez-vous parler moins vite pour que vous puissiez être bien traduite?

**Ms. RHONDA OBLIN COOPER:**

1235 O.K., oui.

**LE COPRÉSIDENT :**

Merci.

1240 **Ms. RHONDA OBLIN COOPER:**

1245 So, I think that my point was that I hope that the solution is not going to be that we are asking the trappers to bring their waste out themselves, since most of them don't have the capacity or the means to do that, especially the ones that live full time out on the traplines.

So, I am hoping that the fact that the issue was brought up today, that we do come up with a collaborative approach, but an approach that helps support the ones that are living full time out on

1250 the traplines. So, we come together as different governments to provide that. So, that is what kind  
of nice to hear today that it has been brought up, and that, that it is something that we need to  
address in the future, that we need to sit down because it is obviously an issue.

1255 But I don't think that we need to create more red tape for the full-time trappers that are living  
out on the traplines, we need to give them support was my point.

So, thank you.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1260 Thank you for the comments, Madame Cooper. So, yes, collaboration, we've been hearing it  
since this morning, and I think it's an important aspect to keep in mind for sure, as we move forward  
in finding solutions, long-term solutions, short-term ones.

1265

---

**Mr. LESLIE BOBBISH**

**LA COPRÉSIDENTE :**

1270 I have Mr. Leslie Bobbish with his hand up. Mr. Bobbish? You're on mute, Mr. Bobbish.

**Mr. LESLIE BOBBISH:**

Hello!

1275

**LA COPRÉSIDENTE :**

There you are. Good afternoon.

1280 **Mr. LESLIE BOBBISH:**

Okay. Okay, sorry. Good afternoon, everyone. I was just saying, I see a few familiar faces on there, it's good seeing you again, I mean it's been a trying time since the pandemic started and hopefully, we're seeing slowly the end of it.

1285

I just, I am not offering solutions, I just wanted to make a few comments. It's very interesting, a very interesting forum, I mean everybody is pretty much concerned about the environment, it's good to know. I mean it's not just a regional issue, it's a global issue. So, I think that at some point, we have to approach it from a global standpoint, in my opinion.

1290

I mean, as we speak here, I mean the factories are creating more, you know, more trash on the collect trash, and we're buying it at the stores, you know. It's a never-ending cycle. So, it's important that this be addressed.

1295

I just had – it's regarding the outfitter, outfitting camps in our territory. There is one camp on the Transtaïga Highway. It has been closed for a few years now, since, you know, since the caribou hunting was stopped. So, it appears that the outfitting company, they just abandoned the camp there. It's a large camp with a lot of bedrooms, even a water treatment plant.

1300

You know, it looks like it has been abandoned, it's just sitting there. So, I don't know if the regulations cover this part of the, you know, that part of the... how do you say it? I'm nervous speaking in front of all these people. No, I mean I am just wondering if any outfitting camps are corded by any regulation, you know, as far as keeping, when they finish, when they close down their camps, they are obligated to clean up their camps.

1305

So, I can see, I pass there every year, I pass by there every year. In fact, it's just a kilometre away from our camp, so I see it every day when I am around over there. So, even the piping to the creek, you know, it's just... (inaudible). So, it is basically what I wanted to say. Thank you.

1310 **LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you, Mr. Bobbish. Your question was clear and Johanne Lacasse from Eeyou Istchee James Bay Regional Government will be able to respond to that question about the regulations for outfitter camps.

1315

**Mme JOHANNE LACASSE:**

1320 I hope Mr. Bobbish, that I will be able to address this situation. You know, most of the outfitters pay taxes to the Regional Government if they are located on the Category III lands, and often when we can intervene with our regulations and request that they clean the site or remove any infrastructures that are unused or deteriorated.

1325 However, that's one aspect. But, however, when they go out of business, normally it is very difficult to intervene and bring them to take steps, the necessary steps – that's one issue.

And if I remember well – maybe Johanne Morasse can complement this information – is that there was a few years ago, funding that was made available to each region in terms of cleaning up abandoned outfitting sites. However, I am not sure of the exact – my memory is failing me – situation, but this was also proposed to the territory, including the Cree partners.

1330

However, if I am not mistaking, either this funding was not accessed, so perhaps it could be an issue that could be brought up with the representatives of the Government of Quebec as to know if these fundings, the funding is still accessible for the cleanup of the abandoned outfitting camps.

1335 Johanne, would you like to add on to that? You're on mute.

**Mme JOHANNE MORASSE:**

1340 Yes, yes. Exactly, Johanne was right. Back then, when they closed up all the caribou outfitting camps, the Ministère, I think it's MFFP provided with some subsidies to compensate those camps that had to close up because no more caribou business, but unfortunately, these subsidies were dedicated specifically to those who had some winter camp, and those who had camps all year long were not eligible for these subsidies and we investigated, we went through this file with various

1345 ministries and with the community of Cree Chisasibi, and we were not able to put an end to this problem of outfitting camps that were back then making business with the caribou hunting.

And it's still a problem now. We don't understand why those camps, all-year-long camps, cannot benefit from these subsidies. That's the main problem for this camp you are referring to. I think it's the Kiskimaastakin camp along the...

1350 **Mr. LESLIE BOBBISH:**

Yes, it's the one. Yes, it's the one.

1355 **Mme JOHANNE MORASSE:**

Yes. So, if there is any help to have, it is going to be through the Ministry of MFFP who was managing these funds.

1360 **Mr. LESLIE BOBBISH:**

Okay.

1365 **Mme JOHANNE MORASSE:**

Because, obviously, those camps have to be dismantled and removed from there, but there is no money to do so, and the owner or the former owner if it went bankrupt, because they were expecting some kind of subsidies that they never received.

1370 **Mr. LESLIE BOBBISH:**

I heard that the former owner was encouraging people to take some of the items from the premises, from the facilities and, you know, eventually they would burn it down. So, I don't know how true this is. But it needs a major cleanup for sure.

1375

**Mme JOHANNE MORASSE:**

Yes.

1380 **Mr. LESLIE BOBBISH:**

Anyway, thank you.

1385 **LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you, Mr. Bobbish, Madame Morasse, Madame Lacasse, merci.

1390 **Mr. ALVIN CHEEZO**

**LA COPRÉSIDENTE :**

We have a question from Mr. Derek Moses.

1395 **Mr. ALVIN CHEEZO:**

Can you hear me?

1400 **LA COPRÉSIDENTE :**

Yes, good afternoon.

1405 **Mr. ALVIN CHEEZO:**

Good afternoon everybody. It's not really a question, it's just a matter of introducing myself. My name is Alvin Cheezo, I am the newly hired Lands and Environment Administrator for the Cree Nation of Eastmain, and apparently, Mr. Moses has given me his seat to represent him for today. He is out travelling.

1410 And, yes, my name is Alvin Cheezo, I am from Eastmain. I also would like to say that – je  
parle français aussi –, je trouve que tout ce que j'ai entendu est très intéressant concernant la  
contamination et je suis très fier aussi, très excité de travailler avec vous dans l'avenir.

1415 Je connais certaines des personnes qui assistent à cette réunion aussi, former colleagues.  
Comme, bonjour, Monsieur Tomatuk, Monsieur Diamond et Monsieur Deputy Chief Wischee. Good  
to see you all.

I just wanted to take some time to introduce myself. I am the newly hired man and environment  
administrator for the Cree Nation of Eastmain. Thank you very much.

1420

**LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you. Thank you for the introduction, wishing you well in your new mandate.

1425

**Mr. ALVIN CHEEZO:**

Thank you very much.

1430

---

**M. GUILLAUME BÉDARD**

**LA COPRÉSIDENTE :**

1435

We have a comment from Mr. Guillaume Bédard.

**M. GUILLAUME BÉDARD:**

1440

Yes, thank you. Guillaume Bédard from the Cree Nation Government. I have a question for  
Recyc-Québec or the MELCC about a possible financing of – you know, we have been talking about  
regional collaboration or regional action plan, and I was wondering, was there a possibility to get  
financing for the implementation of such an action plan on the waste management?

1445 I know some MRC can get this kind of funding, or also there is a subsidy of \$5.00 per  
inhabitant from the MELCC for some regions, for some cities, so I was wondering if the Cree Nation  
Government would be able, or would be eligible to such funding.

**LE COPRÉSIDENT :**

1450 Monsieur Vermette, s'il vous plaît.

**M. FRANCIS VERMETTE :**

1455 Je vais débiter, merci, Monsieur le Président.

La planification régionale s'effectue en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à  
travers des plans de gestion des matières résiduelles.

1460 Aujourd'hui, la quasi-totalité des municipalités régionales de comté, les MRC, et les  
communautés urbaines ont des plans de gestion en vigueur et le fait d'avoir un plan de gestion des  
matières résiduelles – un PGMR – en vigueur, leur permet d'avoir, d'accéder au programme de  
redistribution des redevances à l'élimination, qui est un programme qui est géré par le ministère de  
l'Environnement.

1465 Et les municipalités ou les MRC, dont vous faites mention qui ont un montant de 5 \$ par  
habitant pour mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles, là, qui sont des MRC –  
et là, j'y vais de mémoire, mais je n'en suis pas certain de ces MRC-là. La MRC Caniapiscau, golfe  
du Saint-Laurent, les deux ou une seule des deux, là, ont accès à des montants comme ceux-là  
pour le financement, mais via le programme sur la redistribution des redevances qui est géré par le  
1470 ministère de l'Environnement.

Donc, sur la possibilité à ce que dans ce programme-là, parce que tout ce qui sont des  
redevances à l'élimination sont gérées par le ministère de l'Environnement, mais je laisserais voir  
avec mes collègues du ministère de l'Environnement s'ils ont une réponse sur ce point précis là.  
1475

**LE COPRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Vermette. Monsieur Bourret?

1480 **M. MICHEL BOURRET :**

Oui, bonjour. Je pense que, à moins que je me trompe, il y a du financement qui est donné pour la préparation des plans de gestion des matières résiduelles et, par la suite, dans les critères de redistribution de la redevance à l'élimination, il y a deux critères : avoir un plan de gestion à jour en vigueur et de payer la redevance à l'élimination. Et la redevance est perçue dans l'incinérateur et les lieux d'enfouissement technique.

Donc, au niveau des lieux d'enfouissement en tranchée, la redevance n'est pas payable. Donc, pour les communautés qui ont des lieux d'enfouissement, qui éliminent leurs matières résiduelles dans des lieux d'enfouissement en tranchée ou en milieux nordiques, ces communautés-là ne paient pas la redevance, donc n'ont pas de retour, ne sont pas admissibles au retour de la redevance, donc qui est un montant annuel qui est versé aux communautés, aux municipalités pour favoriser, pour contribuer à la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles.

1495

**LE COPRÉSIDENT :**

Et qu'est-ce qui en est du nouveau programme en milieu nordique?

1500 **M. MICHEL BOURRET :**

Pourriez-vous... de quel programme vous faites référence, Monsieur le Président?

**LE COPRÉSIDENT :**

1505

Bien, c'est plutôt à monsieur Vermette que je m'adresse, là. Je sais que vous en aviez parlé à un moment donné qu'il y avait un nouveau programme en milieu nordique.

1510 **M. FRANCIS VERMETTE :**

Vous parlez du programme sur les communautés isolées dont j'ai fait mention précédemment, là?

1515 **LE COPRÉSIDENT :**

Ce matin, oui.

1520 **M. FRANCIS VERMETTE :**

C'est un programme d'aide qui va viser des projets spécifiques aux communautés isolées. Je dirais, le cadre normatif ou les paramètres de ce programme-là ne sont pas terminés d'être écrits, mais à voir, ce qui pourrait être considéré dans ce programme-là, c'est à voir, là, si on pourrait considérer des projets de planification ou de coordination régionale à travers ce programme-là. Ce serait à voir.

1525

**LE COPRÉSIDENT :**

Très bien. En gros, et simplement, pour le moment c'est non, mais il y a une petite lueur d'espoir, Monsieur Bédard. C'est ma compréhension.

1530

**M. GUILLAUME BÉDARD :**

C'est la mienne aussi. On va entamer des discussions, je crois.

1535

**LA COPRÉSIDENTE :**

Merci. Est-ce que ça complète pour cette question? Ça va?

1540

---

**Mr. GEORGE L. DIAMOND**

**LA COPRÉSIDENTE :**

1545

We have a question here from Mr. George L. Diamond. Mr. Diamond?

**Mr. GEORGE L. DIAMOND:**

1550

Good afternoon, everybody.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1555

Good afternoon, sir.

**Mr. GEORGE L. DIAMOND:**

1560

Yes. I am George Diamond, I work with the Cree Health Board here in Chisasibi. I work with the Public Health Department. I have been with the Health Board for 21 years now.

1565

My program is a Healthy and Safe Communities, and I'm also doing prevention, and I also do a lot of work on safe handling practices of traditional food. And I want to bring up a problem that we have. It's the bear problem. The bear in Cree society is one of the most respected animals that we have, and yet, these bears come to our garbage dumps. They stay there all summer, they get fat, and they hibernate, but they come back the following spring.

1570

This problem of the bear being in dumps is not only in the Cree communities; many First Nations in Quebec have the same problem. I have a solution: why don't we relocate the bears? Relocation of the bears should happen in early spring. The problem that we have, if we start relocating the bears in August when they are fat, a lot of our trapists will say, no, I don't want that bear that's been eating garbage all summer on my trapline.

1575

So, the timing of relocation is very, very important. I want to ask the question: can we do a joint project on how to try to fix the problem? Like I told you, I have been in Chisasibi for 21 years, and the problem has existed for 21 years, plus before I was here.

1580 I am from Waskaganish, and we have the same problem in Waskaganish. And I would like to see, I would like to see the bear problem resolved. A friend of mine told me a story, he said, je was in one of the other communities, Atikamekw community, he said, the bear was so fat, the stomach was almost touching the ground. That's how fat the bear was because they were feeding in the garbage dump.

I hope that we can work together and try to resolve the problem. Thank you.

1585 **LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you, Mr. Diamond. It's an incredibly interesting problem that you are bringing up and I believe that it would be, in some capacity, something that would have to be done in collaboration with perhaps the MFFP, CTA, of course, the community, and depending on where exactly would these bears be relocated from.

1590 Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James? Cree Nation Government? I don't know if anybody would like to respond from either Cree Nation Government or Regional Government? We don't have anybody from MFFP here today, but I think it would definitely have to be something that would need to be analyzed, understanding that there is a lot of information from people such as yourself, local people, that are aware of the issue, and are aware that there is something, some solution or some paths, to resolve the issue could be addressed.

Madame Lacasse?

1600 **Mme JOHANNE LACASSE:**

Good afternoon, George. I would have to say, to begin, the idea of relocating the bears, we can certainly have a look at that option, but I can tell you, I certainly will not be the one to relocate the bears.

1605 However, my colleague, Johanne Morasse, in her presentation had mentioned the challenges in regards to the waste management and the attraction of the bears, but we certainly are available as a partner to, in collaboration with other stakeholders such as the Cree Health Board, to look at this situation, this problem.

1610 And I mentioned also is that we need to integrate the awareness campaigns with all the land  
occupants and users throughout the territory, and Johanne explained it well, is that more and more,  
regions or other areas are encouraging the tourists and the land users – it could be the tourists, the  
trappers – when they do have waste, in order to reduce the situation with the bear, so the  
environmental aspect, the health aspect, is to bring their garbage back to the point of origin.

1615 Johanne mentioned that if they have place in their vehicle to bring in these either food or  
whatever they bring in, they most likely have place in their vehicle to bring them back, and this, we'll  
have to work together in terms of all the excess of waste material. Also, it could be left by the Cree  
trappers, so we need to have those discussions together in a concerted effort.

1620 So, the Regional Government is, of course, available and will respond to any invitation to hold  
these discussions in order to eliminate or to reduce the problem.

**Mme JOHANNE MORASSE:**

1625 If I can add to these comments, as far as the presence of bears surrounding these garbage  
bins, a simple fact of people not putting back the cover, closing the cover – we, by purpose, put very  
heavy covers so that the bears don't get in, but sometimes people open those heavy covers and  
leave them open, which opens the door to the smell and to the surrounding bears.

1630 So, when I was talking about sensibilization, awareness, simple – les gestes simples comme  
ça, de toujours refermer le couvercle, would truly minimize the bear problem. But we are not, there  
is not a person sitting aside each garbage bins and we often find those garbage bins trash all over  
because those covers have been left open.

1635 **Mr. GEORGE L. DIAMOND:**

1640 I think the big issue that I want to bring out is the municipal dumps, the dump sites. That's  
where the bears gather. Sometimes, we have nine, ten, eleven bears at one dump site, and they  
are there all summer. And that's why I think that the solution is to relocate the bears in early spring  
when they first arrive there. Thank you.

**Mr. CAMERON McLEAN:**

1645

If I could speak – good to see you George again. I do agree that potentially we can look into these issues, I know the Hunting, Fishing, Trapping Coordinating Committee is looking at it, and at the CNG we talk about these things internally all the time.

1650

One of the things though I see is not the bears that are the problem as much as it is putting material that is very attractive to the bears inside these bins and inside these municipal waste sites, and I think that's what the composting, community composters and stuff are endeavouring to do, it's the next phase of – it is to remove those desirable items out, so the bear bellies no longer drag along the ground, and they have to go back and look for all the wonderful things in the forest that are their natural diet.

1655

I hope that helps, and I am looking forward to work with the Cree Health Board and everyone else on that topic too.

1660

**LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you. Thank you, Mr. Diamond. Does that response to your concern for the moment?

**Mr. GEORGE L. DIAMOND:**

1665

For the moment, yes. I hope we are going to work together on it.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1670

Yes.

**Mr. GEORGE L. DIAMOND:**

1675

Thank you.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1680

I think there is a desire to be working together on this issue and bears with their bellies dragging is certainly something that has come up in conversations more than once. Thank you for bringing it up today.

---

**FREDDY BOSUM**

1685

**LA COPRÉSIDENTE :**

1690

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Are there any other questions or comments or reflections? Anybody would like to – oh, I see Carrie Bush has just put his hand up?

**Mr. FREDDY BOSUM:**

Carrie left, this is Freddy.

1695

**LA COPRÉSIDENTE :**

Hello, Freddy.

**Mr. FREDDY BOSUM:**

1700

I am technically very inapt when it comes to conference calls so that's why I decided to come and join Carrie in her office. She has left for another meeting for now.

1705

But it's funny to hear that – I know that there is a lot of other Cree communities that are having problems with bears. I have been here for probably a good 14 years now. I think maybe once we had a bear problem, and I would not really call it a bear problem. I think a bear showed up, I don't think there was that much to eat at the dump.

1710 The reason why we don't have that much to eat is that probably about 80% of the time, we  
bury our garbage right away. And I think what Cameron said earlier is probably it goes a long way  
to resolving what the bear is going to come up with. Bears will go wherever the food is. It doesn't  
matter where he is.

1715 Whether it's... and though (inaudible) and he's going to pick blueberries, he is going to go to  
where the food is. So, if you don't put food at the dump, he's not going to go to the dump, or at least  
bury your food right away or what is that – there is a process that you do with rotting food, anyways.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1720 Composting.

**Mr. FREDDIE BOSUM:**

1725 That's what it is, sorry. I'm sort of lost today. That's it.

**LA COPRÉSIDENTE :**

Thank you, Mr. Bosum.

1730 Ne voyant pas d'autres mains, est-ce que, Monsieur Zayed, vous auriez des commentaires?

**LE COPRÉSIDENT :**

1735 Non, non, ça va pour nous.

**LA COPRÉSIDENTE :**

Ça va? D'accord. Moi aussi, ça complète.

1740 The presentations were nicely detailed, lots of information, lots of fruitful thoughts, definitely,  
and it's a collaborative effort that I think is going to become the one that will be the winning solution.  
We all have the same intentions and I believe we have the same beliefs on the matter.

1745 So, it was a pleasure to be here with you today and to collaborate with the many faces that I see on the screen.

Merci beaucoup. Merci pour votre participation, votre collaboration, votre intérêt. We look forward to the next steps.

1750 Madame Cyr?

---

**Mme MANON CYR**

1755 **Mme MANON CYR :**

1760 Merci, Madame Saganash. Désolée, je ne peux pas m'empêcher, je voudrais juste me permettre respectueusement de rappeler à tout le monde que ce n'est pas un dossier simple. Le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, si vous considérez l'ensemble des municipalités et des communautés Cries, on représente probablement 325 000 kilomètres carrés, et vous avez vu que dépendamment des communautés, on n'est pas tous au même niveau par rapport à notre recyclage, par rapport au compost ou même à la gestion de nos matières résiduelles actuellement.

1765 Mais ce qu'il faut regarder c'est comment un territoire comme le nôtre, on peut trouver des solutions différentes puis surtout pas faire du copier-coller avec ce qui se fait dans le sud ou ailleurs au Québec.

1770 Ça fait que moi, je suis heureuse de voir que la Société du Plan Nord sont en train de regarder différents, puis vous avez vu avec le gouvernement régional, les enjeux qu'ils ont, puis je ne suis pas sûre qu'on va avoir une solution qui va « fiter » à tout le monde, mais je pense qu'on a peut-être des opportunités de regarder la collaboration aussi de différents partenaires.

1775 Madame Saganash, je pense notamment à la Société de développement de la Baie-James qui fait l'entretien des routes puis qui sont habitués, comme société d'État, à travailler avec les différentes communautés, qu'elles soient jamésiennes ou Cries.

Donc, il y a peut-être là un allier qui pourrait nous aider tout le monde à trouver des solutions puis y aller peut-être par secteur ou sous-secteur géographique.

1780 Puis, en passant, bien, moi, j'ai hâte de lire le rapport du BAPE. J'ai été très heureuse de savoir que le gouvernement du Québec vous avait donné ce mandat-là. Puis vous le voyez, une région comme la nôtre, c'est un enjeu majeur, mais ce n'est pas simple, mais au moins vous voyez qu'il y a la volonté de tout le monde de jeter le moins de résidus ultimes, mais on est pris dans des contextes juridiques, législatifs qui sont différents, dépendamment à qui vous parlez comme interlocuteur. Mais les problèmes ou les enjeux, je pense, demeurent les mêmes.

Voilà. Désolée, Madame Saganash, je ne pouvais pas m'empêcher.

**LA COPRÉSIDENTE :**

1790 Merci pour votre commentaire, Madame Cyr, bien apprécié.

Est-ce que Monsieur Zayed ou Monsieur Renaud veulent terminer sur quelques mots?

1795

---

**MOT DE LA FIN**

**LE COPRÉSIDENT :**

1800 Oui, oui, absolument. Merci infiniment, tout d'abord à vous, Madame Saganash. Merci à toute votre équipe qui a collaboré avec nous aussi pour l'organisation de cette journée. Franchement, c'est une belle façon pour la commission de compléter sa phase consultative avec une participation aussi importante, aussi intéressée, et aussi engagée.

1805 Alors, merci à tout le monde d'y avoir participé. Merci aux personnes-ressources. Je sais que les personnes-ressources – je pense à monsieur Vermette, à monsieur Bourret en particulier qui ont été sollicités à maintes reprises depuis les travaux de consultation et qui continuent à être sollicités par les questions qui n'arrêteront pas d'arriver, Monsieur Vermette et Monsieur Bourret, jusqu'au dépôt de notre rapport.

1810

Alors, merci infiniment, et puis j'espère que vous trouverez des choses intéressantes dans le rapport de la commission.

Merci, Madame Saganash.

1815

**LA COPRÉSIDENTE :**

Merci. Merci à vous. Donc, this wraps up the session for the public consultation for Eeyou Istche Bay James. Merci encore. Enjoy the rest of the afternoon. I hope it is sunny where you are. It is here sunny. So, enjoy. Bonne fin d'après-midi à tous, merci.

1820

**LE COPRÉSIDENT :**

Merci, au revoir tout le monde.

1825

**AJOURNEMENT**

1830

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

1835

ET J'AI SIGNÉ :



1840

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.